

## **TRAITEMENT DES DONNÉES RECCUEILLIES PAR STIMULUS DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE**

Le Règlement Général de Protection des Données fixe un cadre pour la collecte et le traitement des données à caractère personnel destiné à renforcer les droits et les libertés des personnes.

Dans le cadre de ses activités, y compris via son site internet et ses applications, Stimulus collecte, traite et archive des données à caractère personnel.

La présente note décrit les données traitées par Stimulus dans le cadre de ses prestations d'accompagnement à distance, conformément aux lois et règlements applicables en France. Elle aborde les principes relatifs au traitement des données à caractère personnel, les rôles et responsabilités des acteurs de la protection des données et les droits des personnes concernées.

Stimulus est attaché au respect des règles de protection de la vie privée des utilisateurs de ses services y compris de son site internet et de ses plateformes. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services accessibles respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ».

Afin de veiller à la bonne application de ces règles, Stimulus a désigné un délégué à la protection des données. Le cabinet met également en œuvre les procédures internes adéquates afin de sensibiliser ses employés et d'assurer le respect de l'ensemble de ces règles au sein de son organisation.

L'ensemble des données traitées sont conservées par notre prestataire ATE certifié ISO 27 001 et HDS.

### **Être accompagné par téléphone**

Stimulus, dans le cadre des missions d'accompagnement psychologique, social, et juridique, peut être amené à traiter des données dites personnelles au sens du RGPD.

Ces données sont recueillies lors d'un échange avec notre secrétariat lorsqu'aucun·e de nos expert·es n'est disponible pour prendre votre appel. Avec votre consentement, le secrétariat collecte votre numéro de téléphone afin que l'un·e de nos professionnel·es vous contacte dans les meilleurs délais pour répondre à votre besoin.

Cette information n'est visible que par les équipes d'expert·es de Stimulus, et ne peut faire l'objet d'aucun autre traitement.

Notez que si vous êtes bénéficiaire de plusieurs de nos prestations (par exemple accompagnement social, et psychologique), les collaborateurs·trices Stimulus d'un service ne peuvent avoir accès aux informations recueillies dans le cadre d'une autre prestation.

Dans le cadre de son activité d'accompagnement social à distance, Stimulus est amené à traiter des données personnelles vous concernant, dans l'unique but de vous accompagner dans vos démarches. Cela peut être des informations d'ordre économique et financier, actes d'état civil (copies intégrales et extraits), attestation d'assurance, attestation Pôle emploi...

Ces documents sont stockés, et chiffrés sur un serveur sécurisé. Ils ne sont accessibles que par l'équipe d'assistant·es sociales·aux Stimulus pour le suivi de votre dossier.

Les informations ainsi enregistrées sont supprimées automatiquement après un délai de 24 mois.

### **Tchatter avec un psychologue sur la plateforme SCS :**

Aucune donnée personnelle n'est traitée par Stimulus dans le cadre de l'accompagnement psychologique par tchat. L'onglet tchat est accessible en se connectant sur la plateforme SCS avec les identifiants de connexion communs à votre entreprise/assureur.

### **Prendre rendez-vous avec un psychologue ou une assistante sociale sur la plateforme SCS**

La plateforme SCS vous permet de prendre rendez-vous par téléphone, au créneau horaire qui vous convient. Pour cela vous devez créer un « mini-compte ». Lors de cette création, il vous sera demandé de renseigner votre adresse mail et de créer un mot de passe. Le mot de passe doit contenir 10 caractères minimum avec au moins 1 chiffre, 1 majuscule, 1 caractère spécial.

Avant de valider votre mini compte, vous êtes invité·e à confirmer que vous avez pris connaissance des CGU. Lorsque vous confirmez votre rdv sur le planning, vous recevrez un email de confirmation sur l'adresse que vous avez enregistrée.

Lors de la prise de rendez-vous, vous pouvez également choisir de vous faire appeler par le/la psychologue au créneau horaire choisi. Dans ce cas, vous devrez renseigner un numéro de téléphone.

Toutes les informations personnelles (adresse e-mail et numéro de téléphone en cas de rappel) sont enregistrées et chiffrées sur les serveurs Stimulus. Aucun·e collaborateur·trice Stimulus n'a accès à ces données, à l'exception du numéro de téléphone qui est communiqué uniquement au/à la psychologue, ou assistante sociale, réalisant l'appel, si le/la bénéficiaire souhaite être appelé·e.

## Prendre rendez-vous en visio-conférence sur la plateforme SC

La plateforme SCS vous permet de prendre rendez-vous pour un entretien en visio-conférence, au créneau horaire qui vous convient. Pour cela vous devez créer un « mini-compte ». Lors de cette création, il vous sera demandé de renseigner votre adresse mail et de créer un mot de passe. Le mot de passe doit contenir 10 caractères minimum avec au moins 1 chiffre, 1 majuscule, 1 caractère spécial.

Avant de valider votre mini compte, vous êtes invité-e à confirmer que vous avez pris connaissance des CGU. Lorsque vous confirmez votre rendez-vous sur le planning, vous recevez un email de confirmation sur l'adresse que vous avez enregistrée.

Au moment de la validation de la prise de rendez-vous, un email de confirmation vous sera envoyé avec un lien url pour vous connecter à la plateforme. Aucune donnée supplémentaire n'est nécessaire pour utiliser la plateforme de visioconférence.

Toutes les informations personnelles (adresse e-mail) sont enregistrées et chiffrées sur les serveurs Stimulus. Aucun collaborateur Stimulus n'a accès à ces données.

## Envoyer des mails aux psychologues sur la plateforme SCS

La plateforme SCS vous permet d'échanger par mail, au créneau horaire qui vous convient. Pour cela vous devez créer un « mini-compte ». Lors de cette création, il vous sera demandé de renseigner votre adresse mail et de créer un mot de passe. Le mot de passe doit contenir 10 caractères minimum avec au moins 1 chiffre, 1 majuscule, 1 caractère spécial.

Avant de valider votre mini compte, vous êtes invité-e à confirmer que vous avez pris connaissance des CGU.

Aucune de vos données personnelles ne sont visibles par les psychologues. Ces derniers vous répondent par le biais de la plateforme SCS. Vous recevrez un mail automatique pour vous avertir de la réponse des psychologues.

Toutes les informations personnelles (adresse e-mail) sont enregistrées et chiffrées sur les serveurs Stimulus. Aucun collaborateur Stimulus n'a accès à ces données.

## Vos Droits

Le Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles prévoit une série de droit auxquels les salariés et assurés utilisant les services Stimulus peuvent prétendre. L'ensemble de ces droits est listé ci-dessous :

- Droit d'accès : La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que des données à caractère personnel la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel.
- Droit de rectification : La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexacts. Compte tenu des finalités du traitement, la personne

concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

- Droit à l'effacement : La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais
- Droit à la limitation du traitement : La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque l'un des éléments suivants s'applique:

a) l'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée, pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel;

b) le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation;

c) le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice;

d) la personne concernée s'est opposée au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1 du RGPD, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

- Droit à la portabilité des données : Les personnes concernées ont le droit de recevoir les données à caractère personnel les concernant qu'elles ont fournies à un responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et ont le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle.
- Droit d'opposition : La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel la concernant

Pour exercer ces droits, adressez un mail à [contact@stimulus-conseil.com](mailto:contact@stimulus-conseil.com) Nous nous engageons à ce que votre demande soit traitée dans les 30 jours à compter de la réception de votre demande.